



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141508>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-141508**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : RÉGION RÉUNION

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 23974001200012

Ville : Sainte-Clotilde

Code postal : 97490

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://marches-publics.regionreunion.com>

Identifiant interne de la consultation : 2025-DBP-1131

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : RÉGION RÉUNION

Adresse mail du contact : marches@cr-reunion.fr

Numéro de téléphone du contact : +262 262487000

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION DE MAITRISE D OEUVRE DANS LE CADRE DU PROJET DE REALISATION DU STADIUM OLYMPIQUE D ESCALADE SUR LE SITE DU CREPS A SAINT DENIS DE LA REUNION

Code CPV principal - Descripteur principal : 71240000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre complète dans le cadre du projet de réalisation du stadium olympique d'escalade sur le site du CREPS à Saint-Denis de la Réunion.

Lieu principal d'exécution du marché : REUNION (974)

Durée du marché (en mois) : 30

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La durée du marché court de sa notification jusqu'à la fin du délai de « Garantie de parfait achèvement » (GPA), soit un délai prévisionnel de 30 mois. Critère de jugement des offres : - Valeur technique : 60% - Prix : 40%. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires relatifs à cette consultation, les candidats devront faire parvenir en temps utile leur demande : De manière électronique, exclusivement sur la plateforme de dématérialisation, sur l'URL suivante : <https://marches-publics.regionreunion.com> Seules les demandes adressées au moins 10 jours avant la date limite de réception des offres feront l'objet d'une réponse de la part du pouvoir adjudicateur. Une réponse sera adressée au plus tard 7 jours avant la date fixée pour la réception des offres aux candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sur la plateforme de dématérialisation après s'être préalablement identifiés. Concernant les informations relatives à la remise des offres dématérialisées, il convient de se reporter à l'article " Modalités de transmission dématérialisée des réponses " du règlement de la consultation. La décision du pouvoir adjudicateur peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif compétent. Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2025